

Règlement de la garderie

La garderie est gérée par l'APEAM (Association des Parents d'Elèves de l'école André Malraux).

Elle est accueillie dans les locaux de l'école primaire, sur ses deux sites.

Inscription

L'inscription est payante. Elle est ouverte à tous les élèves, de la PS au CM2, et se prend directement auprès des animateurs de la garderie, sur les deux sites (et non aux secrétariats de l'école).

Récupération des enfants

Une fois qu'ils sont arrivés pour récupérer leurs enfants, les parents sont priés de ne pas rester dans la garderie en laissant encore jouer leurs enfants.

Retards

Par égard pour les animateurs de la garderie et le personnel de l'école, les familles sont priées de respecter les horaires pour récupérer leurs enfants.

Les noms des élèves récupérés après l'heure de fermeture de la garderie, sont notés par les animateurs, ainsi que la durée du retard.

Ces informations sont transmises à chaque fin de mois, à l'APEAM et à la direction de l'école.

En cas de retards répétés, les élèves peuvent se voir radiés de la garderie.

Elèves non inscrits

Les élèves (de maternelle et aussi d'élémentaire) qui, à l'heure de la sortie, ne sont pas récupérés par les familles, sont automatiquement confiés aux animateurs de la garderie, même si les élèves n'y sont pas inscrits.

Mais les parents doivent alors, quand ils récupèrent leurs enfants, s'acquitter du coût du service, fixé à 10 dh.

Les noms et prénoms des élèves accueillis sans être inscrits sont notés par les animateurs de la garderie, ainsi que le paiement (ou non) des 10 dh par les familles.

Ces informations sont transmises à chaque fin de mois, à l'APEAM et à la direction de l'école.

Les familles seront contactées pour les inviter à régler les impayés.

Afin d'éviter tout contentieux, il est vivement recommandé aux familles de s'acquitter normalement du coût du service de garderie.

Horaires

Pour l'année scolaire 2009-2010, les horaires de la garderie sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

	matin	midi	après-midi
aux Orangers	De 7h30 à 8h20	De 11h30 à 12h15 et de 12h45 à 13h05	De 16h15 à 17h45
aux Zaërs	De 7h30 à 8h05	De 12h à 12h30 et de 13h à 13h20	De 15h45 à 17h45

Mercredi travaillé :

	matin	midi
aux Orangers	De 7h30 à 8h20	De 12h à 12h30
aux Zaërs	De 7h30 à 8h05	De 12h à 13h

L'APEAM,
M. Jeddar

Le directeur du primaire,
M. Prudhon